



AG2R LA MONDIALE

Convention Collective Nationale pour le personnel occupé dans les
établissements d'entraînement de chevaux de courses
(n° 3605 et 3615 / IDCC 7013 et 7014)

- Tarifs mensuels à effet du 01/07/2023 -

Ancien salarié et ayant-droit

Régime de BASE

Ancien salarié	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année
	35 €*	42 €*	49 €*

*y compris participations AFASEC / CASREC

Régime de BASE

Conjoint	57 €
Par enfant à charge	25 €